



PV COMMISSION SPORTIVE D25

11 février 2026

1. Demande de report

La Commission Sportive donne son accord pour la demande suivante :

- **D25 D5-1 J13 Mamirolle 2 / Pelousey 5** : report de la rencontre du vendredi 06/02 au vendredi 20/02 à 20h30, à la demande de Mamirolle pour cause d'effectif incomplet dû à des blessures, avec accord des 2 équipes.

2. Championnat par équipes journée 13

- **D25 D1-2 Baume-les-Dames 3 / Valdahon 3**

Oubli de saisie de la dernière partie n°18 entre L.HERGOTT et E.LAMBERT.

→ Déblocage de la feuille, correction pour compléter la feuille et remontée dans SPID par la Commission Sportive. Le score passe de 14-3 à 14-4.

→ **Amende 10 €** pour Baume-les-Dames, responsable de la feuille de rencontre, pour saisie incomplète.

- **D25 D3-1 Val d'Usiers 3 / Champlive 3**

Champlive 3 a joué à 3 joueurs (1^{ère} fois, RAS).

- **D25 D3-2 Valdahon 4 / Champlive 2**

Le joueur de Valdahon Sébastien GRENIER possédait une licence loisir avant la rencontre.

→ Sa participation au championnat transforme automatiquement la licence en compétition.

- **D25 D4-1 Bouclans 3 / Chemaudin 4**

Le joueur de Chemaudin Benjamin NOTA possédait une licence loisir avant la rencontre.

→ Sa participation au championnat transforme automatiquement la licence en compétition.

- **D25 D4-1 Champlive 4 / Morteau 3**

Champlive 4 a joué à 3 joueurs (1^{ère} fois, RAS). Le joueur K.DA SILVA GIL, inscrit sur la feuille de rencontre comme 4^{ème} joueur, n'a pas joué. Il a été inscrit par le capitaine de Champlive pour parvenir à remonter la feuille, ayant rencontré une erreur en laissant le joueur à blanc, n'ayant probablement pas cliqué sur le petit bouton « joueur absent » par méconnaissance.

- **D90 D1-2 Arbouans 2 / Mathay 1**

Le joueur Bruno PELLICOLI de Mathay abandonne après sa 3^{ème} partie de simple sur blessure, rapport de JA dûment rempli. Attention, le forfait d'un joueur avant d'être entré dans l'aire de jeu doit être coché sous « Gestion des absences » et non des abandons.

→ Perte de ses points pour sa 4^{ème} partie de simple non disputée contre P.MARTINEZ (sans que ce dernier n'en bénéficie).

- **D90 D2-1 Bavans 5 / Bavans 7**

La joueuse Zoé BRUNAT de Bavans 7 abandonne avant les doubles sur blessure. Attention, le forfait d'un joueur avant d'être entré dans l'aire de jeu doit être coché sous « Gestion des absences » et non des abandons.

De plus, l'événement doit être saisi dans le rapport de JA et non pas dans les réserves et réclamations, destinées à contester une situation litigieuse.

→ Perte de ses points pour sa 3^{ème} partie de simple non disputée contre G.GAUDEAU (sans que ce dernier n'en bénéficie).

- **D90 D3-2 Vézelois 6 / Mandeure 2**

Le joueur Roland BOURGEOIS de Mandeure abandonne durant sa 4^{ème} partie de simple (baisse de tension), rapport de JA dûment rempli. La partie, entamée, fait l'objet d'un échange de points-classements entre les 2 joueurs.

- **D90 D4-2 Pont-de-Roide 1 / Châtenois-les-Forges 7**

Le joueur de Pont-de-Roide David CLAUSSE possédait une licence loisir avant la rencontre.

→ Sa participation au championnat transforme automatiquement la licence en compétition.

- **D90 D5-1 Châtenois-les-Forges 8 / Danjoutin 8**

Châtenois 8 a joué à 3 joueurs (1^{ère}, RAS). En revanche, les 5 parties (4 simples et 1 double) contre le joueur absent n'ont pas été saisies sur la feuille de rencontre.

→ Modification de la feuille impossible car le joueur absent n'était pas coché absent. Modification du score de 3-10 à 3-15 par la Commission Sportive.

→ **Amende 10 €** pour Châtenois les Forges, responsable de la feuille de rencontre, pour saisie incomplète.

3. Utilisation de GIRPE V2

- **Dernière version**

Quelques clubs n'étaient pas à jour avec la dernière version parue, qui est actuellement la 2.1.9. Il est important d'accepter l'installation de la dernière version pour éviter de subir les dysfonctionnements des anciennes versions.

- Lavernay 1, Montferrand 1, Les Auxons 7, Châtenois 5, 6 et 8, Bavans 6, et Grandvillars 4, ont utilisé la version 2.1.8.
- Montbouton 3 et 5 ont utilisé la version 2.1.7.
- Saint-Ferjeux 2 a utilisé la version 2.1.6.

- **Forfait / Abandon d'un joueur en cours de rencontre (RAPPEL !!!)**

Deux équipes ont mal déclaré le forfait de leurs joueurs en choisissant de les cocher en « Abandon » sur des parties où ils ne sont pas rentrés dans l'aire de jeu.

Déjà évoqué dans le PV du 19 novembre, je rappelle à nouveau la bonne utilisation des parties pour lesquels le joueur est forfait ou le joueur abandonne en cours de partie :

- Cocher le joueur concerné sous « **Gestion des absences** » s'il déclare forfait **avant une partie sans entrer dans l'aire de jeu**. Il est alors marqué (F) sur la feuille. Il faut alors faire de même pour toutes ces parties restantes. **Il faut faire de même si un joueur en face est absent (cas équipe incomplète) afin de marquer les 5 points contre ce joueur absent.**
- Cocher le joueur concerné sous « **Gestion des abandons** » s'il abandonne **au cours d'une partie**, en précisant les scores des manches et points déjà joués. Il est alors marqué (A) sur la feuille. GIRPE en principe marque le joueur (F) pour toutes les autres parties restantes. Si ce n'est pas le cas, le cocher sous « Gestion des absences » pour les parties restantes.

Saisie des scores – Partie 16 / 18 Activer la saisie continue

Joueur absent ou forfait avant la partie

Gestion des absences

☒ Aucun ☐ Joueur eq : A ☐ Joueur eq : X ☐ Les deux joueurs

Joueur abandonnant en cours de partie

Gestion des Abandons

☐ Aucun ☐ Joueur eq : A ☒ Joueur eq : X ☐ Les deux joueurs

- **Equipe incomplète (1 joueur absent)**

Une équipe s'est à nouveau retrouvée coincée au moment de remonter la feuille, car elle n'avait pas marqué le 4^{ème} joueur comme absent sur une équipe incomplète !

Il ne faut pas laisser le 4^{ème} joueur vide, sinon la remontée détecte une licence inconnue. **Il est obligatoire de cliquer une fois sur le petit bouton du joueur absent dans la composition d'équipe**, au-dessus de la colonne du joueur absent. Le petit icône devient beige lorsqu'il est coché (ne pas cliquer une 2^{ème} fois sinon ça annule la coche du bouton) :

Saisie des joueurs

Astuce : faites glisser horizontalement pour voir tous les joueurs →

Actions:									
Autocomplete:	254537 - B...	2518997 - ...	3416670 - ...						
Nom:	BERNARDIN	BLOT	CAO						
Prénom:	Christian	Lucas	David						
N° de Licence:	254537	2518997	3416670						
Validation:	03/09/2025	15/09/2025	12/09/2025						

Joueur marqué absent

Et pour être sûr de ne pas avoir oublié de cocher absent, sur la feuille à l'écran, le joueur « Absent » soit obligatoirement apparaitre. **Ne jamais laisser ce joueur vide** :

N° 02250216		Nom du club : PELOUSEY 21		
N° Licence	NOM-Prénom	Points	Muté/Etranger	Cartons
254537	W BERNARDIN Christian	660		
2518997	X BLOT Lucas	500		
3416670	Y CAO David	908		
	Z Absent			

Puis comme dit dans le précédent paragraphe, **ne pas oublier de saisir chacune des 5 parties de l'absent** en cochant le joueur sous « Gestion des absences », afin de marquer les points dans le score de la rencontre.

Jean-Michel HELLER
Commission Sportive Départementale